

Mardi 12 décembre 2023

Le mardi 12 décembre 2023 à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de Saint Germain de Pasquier, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle des fêtes de Saint Germain de Pasquier, sous la présidence de Laurence LAFFILLÉ, Maire de Saint Germain de Pasquier.

<u>Date de la convocation</u>	07/12/2023	<u>Date d'affichage</u>	07/12/2023
<u>Membres en exercice</u>	11	<u>Membres présents</u>	6
<u>Nombre de pouvoirs</u>	2	<u>Membres en exercice</u>	6
<u>Secrétaire de séance</u>	Claudia HOULBERT		
<u>Présents :</u>	Laurence LAFFILLÉ Jean-Charles CHOMBART Thomas DAVOUST Pierrick HOULBERT Claudia HOULBERT Émeric LEFEBVRE		
<u>Pouvoirs :</u>	Christine LAZZARINI donnant pouvoir à Marie-Xavière TEURQUEUTY Romuald LAZZARINI donnant pouvoir à Jean-Charles CHOMBART		
<u>Absents excusés :</u>	Ludovic GARNIER Clémence FONTAINE Christine LAZZARINI Romuald LAZZARINI Marie-Xavière TEURQUEUTY		

Désignation d'un secrétaire de séance

Claudia HOULBERT accepte les missions de secrétaire de séance.

1- Délibération 2023-20 : Approbation du précédent compte-rendu

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu du 10 octobre 2023.

2- Délibération 2023-21 : Décision modificative n°4 : virement de section au Chapitre 65

Madame le Maire a porté connaissance aux membres du conseil municipal la décision modificative concernant le virement de section du chapitre 65 pour un montant de 400.00€.

Mardi 12 décembre 2023

Décisions modificatives – Crédits insuffisants

Dépenses	Fonctionnement	
Chap. 65	Autres charges de gestion courante	
Compte 6531	indemnités élus	+400.00€
Dépenses	Fonctionnement	
Chap. 011	Charges à caractère général	
Compte 615221	Bâtiments publics	-400.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

Approuve à l'unanimité, les décisions modificatives énoncées ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h59.

Dressé le 12 décembre 2023

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Laurence LAFFILLÉ



Mardi 12 décembre 2023

TABLEAU DES DELIBERATIONS

<u>OBJET</u>	<u>DECISION</u>	<u>VOTE</u>
❖ <u>Délibération 2023-20</u> : approbation du précédent compte-rendu	<u>Approuvé</u>	<u>Unanimité</u>
❖ <u>Délibération 2023-21</u> : Décision modificative n°4 : virement de section au Chapitre 65	<u>Approuvé</u>	<u>Unanimité</u>

Dressé le 12 Décembre 2023

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Laurence LAFFILLÉ

